



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 74815

Texte de la question

M. Jean-Michel Boucheron attire l'attention du M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur une particularité de l'enseignement agricole. Les filières STAE (sciences et technologies, aménagement et environnement) ne bénéficient pas d'épreuves optionnelles au baccalauréat. Seuls les élèves des filières dites d'enseignement général peuvent bénéficier de ces épreuves optionnelles. Il lui demande si une mesure est envisagée pour que tous les élèves, quelle que soit leur filière, aient accès à ces épreuves.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Boucheron](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74815

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1738